

LÉVIS INFOS



Lévisiens défendez votre village

Nous avons besoin de vous, le comité des fêtes organise en septembre une rencontre inter villages avec les communes avoisinantes dans le cadre de la fête de l'automne.

Nous aurons besoin de vous pour nous aider mais aussi pour affronter nos adversaires.

Thierno RENOULT aura la tâche de conduire notre équipe et de défendre notre titre.

Nous avons choisi de mettre en place des jeux qui permettent de réunir sous une même équipe un large panel de participants (des très jeunes, des jeunes, des moins-jeunes, des cultivés, des musclés ...) qui s'affronteront dans des joutes amicales autour d'anciens jeux des jeux sans frontières.

Pour tous renseignements, Infos@levisenfete.fr ou www.levisenfete.fr

Situation d'alerte pour les prélèvements d'eau dans les Yvelines

Compte tenu du déficit de pluies de février à mai et du faible impact des pluies orageuses du mois de juin, la situation hydrologique se dégrade sur les Yvelines.

Lévis Saint Nom est dans une zone où la vigilance est requise. Ainsi, il est recommandé à tous les habitants d'éviter d'arroser les jardins d'agrément, les pelouses et espaces verts ainsi que les golfs (sauf greens), de ne pas laver les voitures et de réduire autant que possible la consommation d'eau personnelle.

Fête de l'Automne à Lévis et Inter-villages, le 17 Septembre

Au programme de la journée : marché fermier, brocante, inter-villages, repas fermier, soirée dansante

Mesdames, Messieurs,

En cette fin du mois de juillet, l'été est pour beaucoup synonyme de vacances, détente, loisirs. Certains d'entre vous vont partir profiter des joies de la montagne ou de la mer, d'autres vont rester dans notre village. J'ai une pensée aujourd'hui pour ceux pour qui l'été est aussi un moment de solitude, un moment qui nous rappelle à chaque instant la nécessité de faire preuve de solidarité et d'entraide.

Durant cet été, la vie de notre village va suivre son cours. La sente de la Donjerie est maintenant restaurée, le chantier d'enfouissement de réseaux route des Charmes va arriver à son terme. L'été est aussi la période propice pour préparer la rentrée : étude de réhabilitation intérieure de la salle de Girouard, réaménagement de la centralité d'Yvette...

Concernant l'intercommunalité, qui va occuper pleinement le Conseil municipal durant l'automne, je vous invite d'ores et déjà, comme suite à la réunion publique du 20 juin dernier, à nous faire part de vos contributions écrites en mairie. Elles alimenteront nos réflexions préalables à la décision d'intégrer la future communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse ou celle de Plaines et Forêts d'Yveline.

Je vous donne rendez-vous les 10 et 17 septembre prochain à l'occasion du forum des associations et de la fête de l'automne, qui cette année, accueillera des jeux intervillages avec des équipes du Mesnil-Saint Denis, des Essarts-le-Roi et d'Auffargis. A vos marques... Excellent été à toutes et à tous

Votre Maire
Anne GRIGNON



La fête de l'école et le 13 juillet, organisés par La récré et le Comité des Fêtes



Le lévisien du mois : Francis Vidil

Francis, tous les lévisiens associent votre nom à l'orgue de l'église et l'association EOL, mais peu savent véritablement que vous êtes attaché à Lévis depuis longtemps.

En 1966, ma famille s'est installée dans une résidence de « village à la campagne », au Mesnil Saint Denis. Le lieu privilégié de nos promenades est vite devenu le vallon du Pommeret. Du haut de mes 5 ou 6 ans, je me promis d'y habiter lorsque je serais grand.

Le Pommeret reste un lieu magique pour vous

Le charme opère toujours. Quand je pars en voyage, il commence par le plus beau des paysages ; quand je reviens, le vallon du Pommeret m'ouvre à nouveau les bras sur son horizon paradisiaque.

Mais fragile

Oui. Tout enfant, j'avais déjà à l'esprit que le Pommeret était un lieu à préserver. Cela ne m'a jamais quitté. A la fin des années 60, alors que la menace autoroutière se faisait pressante, je découvris, lors d'une promenade dominicale, le fond de vallée défoncé par les bulldozers ... Ce fut ma première grande frayeur, et le premier répit : il s'agissait en fait là de l'enfouissement d'un pipe-line.

Mais déjà le débat faisait rage. Saint-Quentin-en-Yvelines naissante menaçait nos campagnes. En 1984, venir habiter au Pommeret restait pour moi un acte militant, tout en réalisant mon rêve d'enfance. Golf immobilier, tracés autoroutiers, déclassement des terres agricoles, massacre d'un extraordinaire conservatoire rural, humain, paysager et écologique ... chacun connaît les combats emblématiques menés par beaucoup, et ré-

(suite en page 2)



Le lévisien du mois (suite)

cemment l'impressionnante machine défensive mise en place par Yves Vandewalle.

Votre nom est attaché à l'Orgue Eol. Qu'est-ce que c'est l'histoire d'EOL ?

Mon père, organiste amateur (titulaire, au début des années 60, du Grand-Orgue de Saint Paul-Saint Louis à Paris) et ingénieur, appelé en Suisse par des fonctions ministérielles – pasteur ! – met en vente l'orgue de la famille en 1993. Un de nos amis, William Langelaan, Compagnon et Restaurateur en chef des peintures du Château de Versailles, nous suggère d'en proposer l'installation dans l'église de Lévis Saint Nom – église des messes de mon enfance. Je suis alors allé rencontrer le maire et les respon-



sables de la paroisse ... Tout est allé très vite. Une convention d'installation provisoire est signée en juillet 1993, l'orgue est installé dans la foulée. Création collective de l'association EOL, beaucoup de lévisiens se reconnaîtront dans cette aventure. Huit concerts sont organisés pendant ce premier automne – 130 musiciens, 1200 mélomanes.

Parallèlement, l'association Eol mettait en place un parrainage original pour financer les 600 premiers tuyaux de l'orgue. Ce fut un succès. A Noël, nous avons déjà collecté près d'un tiers de la valeur de l'orgue. Trois ans seraient nécessaires pour en assurer le financement complet. Puis viendraient trois tranches d'agrandissement et d'équilibrage de l'instrument – quinze ans supplémentaires de travail.

Concerts, Routes des Orgues, événements religieux, l'engouement autour de l'orgue et des rencontres musicales et artistiques qu'il suscitait fut tel que de nombreux lévisiens nouèrent de forts liens d'amitié : avec l'Orgue Eol, Lévis Saint Nom avait trouvé son cœur de village.

Quel est le bilan d'EOL aujourd'hui

C'est une aventure de 18 ans : Eol, « Festival de la Haute Vallée de Chevreuse », 230 concerts et un orgue de très belle et originale facture ; des solistes, de prestigieux ensembles ont installé une vie musicale intense à l'église. Jean Guillou, le célèbre organiste de Saint Eustache, devient notre Président d'honneur. Le Festival Eol imprime progressivement une dimension internationale au rayonnement artistique naissant de Lévis Saint Nom ; tous les domaines s'y sont exprimés : danse, sculpture, peinture, poésie,

musiques du monde, classiques et contemporaines, profanes et sacrées, sans oublier la participation des musiciens locaux et de l'Harmonie Municipale dirigée par Jean-Claude Chevry.

Parlez nous de l'orgue de Lévis

Après avoir eu le projet initial de le monter en tribune, l'Orgue Eol a naturellement trouvé sa place au sol, établissant un trait d'union entre organistes, artistes, mélomanes et paroissiens. Le clergé, affectataire du lieu, avait souhaité qu'il soit ainsi « au cœur de l'assemblée priante ». Beaucoup aiment la proximité qu'il offre. Le jeu de l'organiste est ici dévoilé, et le public entoure et accueille les musiciens.

Pour mieux servir tous les répertoires musicaux et pour s'adapter très précisément à l'acoustique de nos voûtes de bois, l'orgue s'est progressivement agrandi de nouveaux tuyaux et – c'est unique en France – de nouvelles cloches.

Ce qu'un projet théorique n'aurait pu concevoir de manière si harmonieuse sans nos années d'expérience a vu le jour à mesure des concerts, des aspirations des artistes, du public et des fidèles ; les réactions de chacun ont été écoutées, beaucoup d'organistes et de facteurs d'orgues ont été consultés ; j'ai moi-même beaucoup voyagé en Europe, en Russie et aux Etats-Unis pour « prospecter » et étudier les réalisations les plus équilibrées.

La variété de ses jeux et sa puissance relative malgré sa petite taille, à l'échelle de l'église, donnent à notre orgue les possibilités d'un orgue de cathédrale ; avec la mise en place des cloches, on renoue avec la tradition ancestrale des carillons. De tous ces points de vue, l'Orgue Eol est certainement l'un des instruments de liturgie et de concert les plus aboutis en ce domaine.

Parlez-nous de vos études

J'ai tout d'abord été baigné dans un milieu familial musical ; mon grand-père, architecte, organisait chez lui, à Versailles, des concerts très suivis. Le piano et l'orgue ont été mes premiers jouets, ou plutôt mes premiers compagnons de jeux. Je suivais mon père dans les églises parisiennes, puis lors de stages estivaux. Grandir musicien m'a toujours semblé être ma destinée naturelle. J'improvisais bien avant de savoir le nom des notes. Je vouais une grande admiration aux artistes professionnels que, grâce à mes parents, je rencontrais ...

Etudes primaires au Mesnil, puis – à l'époque où mon père avait fait construire notre orgue familial – 6ème au château, où j'ai eu dans ma classe mes premiers amis lévisiens : Bernard Usseglio, déjà fortement implanté à La Recette, et François-Xavier Bagnoud qui habitait le Clos Saint-Michel, très bon musicien chez qui nous jouions l'orgue électronique installé dans la tour ; mes deux amis sont disparus en plein exercice de leur passion, Safari et Hélicoptère.

En 5ème, c'est l'arrivée déterminante au Conservatoire de Versailles. Collège Rameau

puis Lycée Hoche. Bac F11, Prix de piano à 16 ans, Prix de perfectionnement à 19, études d'orgue, de clavier, de violon et de trompette (pour laquelle j'obtiendrai finalement mon Prix à ... 44 ans). Etudes supérieures au Conservatoire de Paris ; Premier Prix International d'improvisation au Piano du Festival de Lyon en 1983, décerné par Pierre Cochereau et celui du concours International d'Improvisation au Piano de Montbrison en 1995, décerné par André Isoir. Quatre diplômes de pédagogie du Ministère de la Culture. Mais toujours une prédilection pour l'improvisation.

Vous enseignez

Après avoir été pianiste de la Maîtrise de Radio-France, chef d'orchestre, accompagnateur et concertiste, je suis nommé en 1996 professeur de piano et d'improvisation au Conservatoire de Versailles. Au travers de stages et de concerts, j'enseigne l'improvisation en France et en Suisse dans divers conservatoires, mais aussi aux Etats-Unis et en Russie.

Vous êtes ouvert sur toutes les formes d'expression musicales

Je suis persuadé que tout art est ressenti de manière plus forte en multipliant la sollicitation des sens : récitals construits à partir des sensations autour du parfum avec Nino Cerruti et Carolyn Carlson, danse dans Notre-Dame de Paris avec Catherine Golovine pour le bicentenaire de la mort de Mozart, réalisation musicale pour la télévision allemande autour de bijoux et de pierres précieuses, « Accord et Graphie », mariage chorégraphié de la peinture et de la musique ; en 2001, au Festival Chopin de New-York, un concert d'improvisation à l'orgue, à Manhattan, en hommage aux victimes du World Trade Center ...

Vous êtes cependant attaché à la culture populaire

Une image forte me reste en mémoire, celle du char fleuri qui défilait pour le 14 juillet à Lévis Saint Nom. Mis à disposition par le château, décoré par nos amis cultivateurs, transportant les musiciens de l'Harmonie Municipale, allant de croisement en hameau jusqu'à la mairie puis au plancher de bal, il symbolisait pour moi une authentique et profonde culture rurale. La dévotion mariale liée à Notre-Dame de la Roche était en place depuis plus d'un siècle. Eol arrivait. Cultures savante, populaire, républicaine et religieuse, dans notre village, marchaient de front.

Vous mariez musique et parfum mais également culture et vin

J'ai à cœur de revoir fleurir un vignoble à Lévis Saint Nom, de renouer avec une tradition qui s'est perdue en région parisienne. Nous sommes plusieurs à avoir planté des pieds de vignes dans nos jardins. Il y a un vignoble de 200 pieds à Girouard, un autre de 200 pieds plus le

mien, de 80 pieds, au Pommeret. Les vins que nous produisons en amateurs, Pinot Blanc ou Pinot Noir sont, disent plus d'un, comparables à certains Bourgogne. Je dirais, aussi, à certains vins tranquilles de la région de Champagne. Mon rêve serait de voir, grâce aux compétences de nos cultivateurs et à notre élan d'amateurs, sur les divers coteaux de la commune, au pied de l'ancien château notamment, pousser des vignobles et renaître un savoir faire œnologique. Cela pourrait être un nouveau lien et de nouvelles racines ; on pourrait se réunir, avec de nouveaux amis, pour de nouvelles fêtes ...



Dans cette perspective, j'ai en cave quelques millésimes de Pommeret à partager.

Quels sont vos projets ?

Faire mieux découvrir aux habitants et aux écoliers de Lévis le, leur nouvel Orgue. Mettre les enfants aux claviers afin qu'ils expérimentent avec toute leur spontanéité les riches sonorités des 1400 tuyaux et jouent avec les étonnants jeux de cloches, ce serait merveilleux, n'est-ce pas ?

En tant que concertiste et pédagogue, je m'ouvre aussi aux propositions qui viennent du monde entier.

Partager ma passion pour l'improvisation est un travail patient. La musique permet les plus beaux voyages : apprécier ici notre merveilleux cadre de vie et, au-delà des vallons du Pommeret et de l'Yvette, parcourir les plus beaux espaces, en goûtant les vins et les orgues ...



Les travaux en cours

La nouvelle tranche d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public se termine sur une section de la route des Charmes, de la route d'Yvette à la rue des Chênes.

La sente de la Donjerie est terminée. Elle permet la liaison en « pente douce » entre le chemin qui borde la route de Girouard et du chemin de la Porte Dorée à proximité du Moulin Neuf. Elle complète l'offre de circuits pédestres sur notre commune.

CCAS

«L'informatique, c'est simple comme un clic...»

Répartis en 4 groupes, les participants à la session «L'informatique, c'est simple comme un clic...» ont planché les lundis et vendredis, à Girouard, du 28 mars jusqu'au 24 juin. Avec la participation d'Anny Morel, Martial Goussard a fait découvrir le monde numérique aux débutants, et les plus expérimentés ont pu approfondir leurs connaissances.

Après la découverte de l'environnement informatique et le rappel des fondamentaux, les prémices des modifications photographiques ont pu être abordées. Le tableur Excel a accompagné les participants en fin de session.

Word, le traitement et le montage photos, la découverte du potentiel d'internet, mais aussi ses pièges, et diverses applications, sont programmés pour la rentrée. Pour cela des fiches d'inscription sont à votre disposition en Mairie, et nous serons présents au forum des associations le 10 septembre prochain. Et c'est avec plaisir que nous vous retrouverons, pour la convivialité de ces rencontres, que nous partagerons avec de nouveaux inscrits, débutants ou en perfectionnement. Que les aimables donateurs de matériel soient remerciés. En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances.



Martial Goussard (formateur bénévole) ☎ 01 34 61 44 71
mail : marbrida@free.fr

Michèle Dormois (C.C.A.S.) ☎ 01 34 61 04 42 mail : mjdor-
mois@orange.fr

Sortie de printemps

La Côte d'Albâtre était notre destination cette année, la cité des terre-neuvas et les falaises d'Étretat.

Dès notre arrivée à Fécamp, la visite du musée des terre-neuvas et de la pêche nous instruit sur la vie des marins partant pour de long mois dans les eaux glacées de Terre-Neuve.

Un film documentaire, des maquettes nous renseignèrent sur

leur existence en mer ainsi que sur la transformation des poissons, harengs et morue dans les boucanes à leur retour. Puis le restaurant « les terre-neuvas » comme il se doit, nous proposa un délicieux repas dans une salle bénéficiant de grandes baies vitrées surplombant la mer et les falaises.

Ensuite notre car nous mena à Étretat où enfin les gouttes nous oublièrent et nous avons découvert pour certains et revisité pour d'autres ces fameuses falaises découpées en portes et aiguilles. Un spectacle naturel d'exception. De la Porte Amont à la porte Aval, nous nous sommes émerveillés. Les plus courageux ont affronté les marches pour atteindre la chapelle Notre Dame de la Garde ainsi que le monument Nungesser et Coli puis le sentier de randonnée en face de la renommée falaise aval et son pinacle. Un point de vue superbe mais aussi une faune à dénicher, goéland argenté, fulmar boréal, faucon pèlerin entre autres.

Forts de notre découverte, nous sommes redescendus pour rejoindre le car et rentrer vers Lévis avec encore une fois une foule de souvenirs.

Merci à la Municipalité pour cette belle journée que nous espérons reproduire l'année prochaine avec une nouvelle destination.

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale Appel à contribution des lévisiens

Dans sa délibération du 31 mars 2011, le conseil municipal avait décidé d'intégrer :

- Soit la communauté de communes Plaines et Forêts d'Yvelines sous condition d'une fusion avec la communauté de communes des Etangs
- Soit la future communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse sous condition d'un régime fiscal dit de fiscalité professionnelle unique.

Le 7 juillet, le Conseil a accepté le projet de SDCI transmis par le Préfet qui propose, en l'état actuel des réflexions, un rattachement de Lévis à la communauté de communes Plaines et Forêts d'Yvelines.

Il a toutefois décidé de poursuivre les travaux d'étude avec les communes de la future communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse ce qui laisse ouvert une intégration de la commune de Lévis Saint Nom à l'un ou l'autre des deux regroupements au 1er janvier 2013.

Comme suite et en complément à la réunion publique du 20 juin dernier, vous êtes invités à faire part de votre avis sur ce sujet par courrier ou par mail adressé à levis.mairie@wanadoo.fr.

Pour obtenir plus d'information et visualiser le projet sur cartes géographiques, vous pouvez consulter le Lévis Info de Mars ou le site internet de la commune.



Résumé des réunions du conseil municipal

Conseil municipal du 20 mai 2011

Aménagement de la sente de la Donjerie

Aménagement de la sente de la Donjerie
Le maire est autorisé à signer le marché relatif aux travaux d'aménagement de la sente de la Donjerie avec l'entreprise DEOTTO.

Mise en œuvre des règles d'Hygiène et Sécurité

Les termes de la convention relative à la mise à disposition par le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Convention avec SFR

Le Conseil approuve les termes de l'avenant n°1 à la convention relative aux installations SFR (site d'émission et de réception) dans l'église.

Convention avec la Récré et l'Ecole

Le Conseil approuve les termes de la convention relative à l'organisation de la fête de l'école du 25 juin 2011 entre la commune, l'école

des Sources et l'association « La Récré »,

Tarifs du restaurant scolaire

Le Conseil a décidé d'ajuster les tarifs du restaurant scolaire à compter du 1er septembre 2011

Espace jeux et détente de l'Yvette

Le maire est autorisé à signer le marché de maîtrise d'œuvre.

Décisions prises par délégation

Signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la salle de Girouard.

Conseil municipal du 17 juin 2011

Élection des sénateurs

Il est procédé à l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Étude faisabilité du réaménagement de la centralité d'Yvette

Le maire est autorisé à signer le marché relatif

à la mission d'étude de faisabilité et chiffrage de l'enveloppe budgétaire concernant l'opération de réaménagement de la centralité d'Yvette.

Conseil municipal du 7 juillet 2011

Décision modificative

La décision budgétaire modificative n°1 est approuvée

Rapport annuel de la SAUR

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel du délégataire pour l'exploitation par affermage du service d'assainissement gravitaire de l'année 2010.

Concession de distribution de gaz naturel

Le Conseil municipal prend acte du compte-rendu annuel de concession présenté par Gaz réseau Distribution France (GrDF) relatif à la distribution de gaz sur la commune.

Entretien du réseau d'éclairage public

Le maire est autorisé à signer le marché d'entretien du réseau d'éclairage public ainsi que

la pose et dépose des illuminations de fin d'année avec la société SEIP.

Aménagement d'un logement à l'école

Le maire est autorisé à signer les marchés relatifs aux travaux d'aménagement d'un logement de l'école.

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le conseil approuve le projet de SDCI transmis par le Préfet en l'état actuel des réflexions et décide de poursuivre les travaux d'étude avec les communes de la future communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse. Il est décidé de lancer un appel à contributions dans le prochain Lévis info.

Questions diverses

Monsieur Fabien GUILLAUT remet à Madame le maire sa lettre de démission de son mandat de conseiller municipal.

Agenda

Aout

Mardi 23 : Début du tournoi open de tennis (TCL)

Jeudi 18 : Goûter (Jeunes d'Autrefois)

Septembre

Dimanche 11 : Finale du tournoi de tennis (TCL)

Samedi 10 : Forum des Associations

Jeudi 15 : Goûter (Jeunes d'Autrefois)

Samedi 17 : Fête de l'Automne et Inter villages (Comité des Fêtes)

Samedi 17 et Dimanche 18 : Journées du Patrimoine

Octobre

Au théâtre à Lévis avec «Les Belles-sœurs», pièce d'Eric Assous, interprétée par la troupe «TBL», salle Polyvalente d'Yvette :

Vendredi 7, 14 et 21 : 21 heures,

Samedi 8, 15 et 22 : 21 heures,

Dimanche 9 et 16 : 15 heures.

Novembre

Samedi 26 : concert de la Sainte Cécile (Harmonie municipale)

Vos petites annonces

Cherche étudiant(e) pour aide aux devoirs

2 fois par semaine à partir de la rentrée scolaire 2011. Niveau 5ème sur LévisSaint nom.

Contacter le 06 86 52 53 24 ou 01 34 61 92 96

Propose cours d'informatique à domicile et dépannage: initiation à windows et internet, optimisation et évolution du pc, installation internet, wi-fi, création site internet, récupération données perdues, toutes réparations pc... tél 09.52.61.04.78 après 19H chèques emploi service universel et autres paiements acceptés...

Cherche une baby-sitter véhiculée pour garder notre fille

de un an à notre domicile à Lévis Saint-Nom de 18h à 20h du lundi au vendredi à partir de fin août 2011. La baby-sitter devra aller chercher notre fille à 18h chez l'assistante maternelle au Mesnil Saint-Denis et l'amener à notre domicile à Lévis Saint-Nom pour la garder jusqu'à 20h. Tel 06 20 18 83 63

Vacances = Vigilance

Les gendarmes de Chevreuse vous rappellent à la vigilance en cette période de vacance estivale. Outre l'Opération Tranquillité Vacances, c'est avec la participation de chacun que nous pouvons lutter contre les atteintes faites aux biens et aux personnes. Il n'est plus à démontrer qu'une alerte rapide donnée aux gendarmes permet d'appréhender les individus en flagrant délit. Les bons gestes :

- Informer vos voisins de votre départ.
- Ne pas laisser le courrier s'entasser dans la boîte.
- Appeler la gendarmerie au **17** en cas d'individus suspects (noter une immatriculation est un plus).
- Nous signaler tous démarcheurs (démousseurs, élaqueurs, vendeurs en tout genre...).

Tél. : 01.30.52.15.48

Le formulaire est disponible en mairie ou sur la page d'accueil du site de la mairie.

Le plan canicule 2011

Dans le cadre du plan national canicule 2011, le niveau de «veille saisonnière» est activé du 1er juin au 31 août 2011 avec en particulier la mise en service de la plate-forme téléphonique «canicule info service» au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) accessible du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures.

Ce niveau correspond également à l'installation du dispositif de veille biométéorologique, assuré par Météo-France et par l'Institut de veille sanitaire (INVS), afin de détecter au mieux la survenue d'une éventuelle canicule. Le second niveau de «mise en garde et actions» est déclenché par les préfets de département concernés lorsque les conditions météorologiques l'exigent. Enfin, le niveau de «mobilisation maximale» est déclenché sur instruction du Premier ministre dans le cas où la canicule est aggravée par d'autres facteurs (rupture de l'alimentation électrique, pénurie d'eau potable, saturation des établissements de santé...).

Ce plan canicule s'appuie sur 5 actions :

- les mesures de protection des personnes à risque, hébergées en institutions (personnes âgées, personnes handicapées) ou hospitalisées en établissements de santé,
- le repérage individuel des personnes à risque, grâce au registre des personnes fragiles ou isolées tenu par les communes,
- les alertes, sur la base de l'évaluation biométéorologique,
- la solidarité vis-à-vis des personnes à risque, grâce au recensement et aux dispositifs de permanence estivale des services de soins et d'aide à domicile et des associations de bénévoles,
- le dispositif d'information et de communication, à destination du grand public, des professionnels et des établissements de santé.

En cas de besoin ou d'urgence, vous adresser à la mairie ou au CCAS 01 34 61 83 25

A noter que les numéros d'urgence à connaître sont les suivants :

le 15 (Samu), le 18 (Pompiers), le 112 (numéro d'urgence unique européen).

CAF allocation rentrée scolaire

Vous avez au moins un enfant âgé de 6 à 18 ans à votre charge. Si vos ressources ne dépassent pas certaines limites, vous avez peut-être droit à l'Allocation de Rentrée Scolaire.

Pour la rentrée 2011-2012 votre enfant doit être né entre le 16 septembre 1993 et le 31 janvier 2006 inclus.

Il doit être écolier, étudiant ou apprenti et, s'il travaille, sa rémunération nette mensuelle ne doit pas dépasser 836,55 €.

Si vous êtes déjà allocataire, vous n'avez pas de démarche à effectuer, vous devez simplement avoir déclaré vos revenus 2009 à votre service des Impôts ou à votre Caf.

Si vous n'êtes pas allocataire, vous devez remplir un dossier et le retourner à votre Caf. Vous pouvez le télécharger et l'imprimer ou le demander à votre Caf.

Pour plus de renseignements adressez-vous à la CAF des Yvelines : 2 Avenue des Prés, Guyancourt (Tél : 08 10 25 78 10) ou consultez le site <http://www.caf.fr/wps/portal/votrecaf/781>.

Etat civil

Naissances

Vicente Théo, né le 24 juin 2011

Chopin Téo né le 05 juin 2011

Mariages

Tamerni Morad et Rodriguez Guerra Raiza Roraima mariés le 04 juin 2011

Nomblot Nicolas et Pravin Juliette mariés le 02 juillet 2011

Le coin du jardinier



Avec l'arrivée des belles journées d'été le jardin retrouve toute sa superbe. Les fleurs font éclater leurs belles couleurs et les parfums enchantent nos belles soirées. Mais il y a aussi quelques travaux à réaliser surtout pour ceux qui partent en vacances :

- Désherber les massifs par binage pour casser la croûte de terre. En effet cette croûte entraîne le dessèchement des sols par capillarité et la briser représente une économie d'eau conséquente. Les Anciens ne nous disaient ils pas qu'un binage vaut deux arrosages ?

- Si vous disposez d'un peu de temps et de courage vous pourriez aussi réaliser quelques autres travaux comme par exemple le semis des bisannuelles telles des pavots, giroflées, digitales, delphiniums, myosotis, pensées, campanules. Ces plantes après un repiquage éventuel en septembre seront du plus bel effet dans votre jardin au printemps prochain.

- Vous pourriez également semer quelques vivaces comme les ancolies ou les roses trémières. Celles-ci fleuriront encore plus tard l'année prochaine. N'oublions pas que le jardinage est en permanence une anticipation sur le futur.

- Vous pourrez pailler les massifs ce qui est une bonne opportunité pour conserver l'humidité au pieds des plantes et limiter aussi les repousses de mauvaises herbes.

- Couper les fleurs fanées des rosiers ou autres plantes à fleurs nous permettra également d'obtenir une nouvelle floraison belle et abondante.

- Tuteurer les dahlias, les glaïeuls ou roses trémières serait une bonne solution pour ces plantes qui craignent particulièrement les rafales de vent.

- Vous pourriez également semer les bisannuelles comme par exemple les giroflées, digitales, delphiniums, myosotis, pensées, campanules. Ces plantes après un repiquage éventuel en septembre enchanteront le jardin au printemps prochain. On peut également semer des vivaces comme les ancolies ou les roses trémières. Celles-ci fleuriront l'année prochaine.

- Pensez aussi à arroser les plantes et les fleurs surtout en cas de fortes chaleurs et de préférence le soir pour éviter les écarts de température entre l'eau et la plante. Cela offre l'avantage également aux plantes de profiter d'une nuit entière pour se rafraîchir.

- A l'intérieur de la maison apporter l'eau nécessaire et faire attention à la chaleur. Cela signifie arroser les plantes régulièrement et brumiser les plantes qui apprécient l'humidité comme les orchidées. Il s'agira aussi de penser à aérer la véranda et de protéger les vitres exposées au soleil pour éviter une chaleur excessive.

Bon été à tous

Daniel

Attention ! changement des horaires d'ouverture au public de la mairie pendant l'été

Tous les matins du 4 juillet au 2 septembre de 8h30 à 12h

Fermée les samedis du 2 juillet au 27 août inclus

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom-

Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr

E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 17 h 30

Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h

Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)





Amicale



Mens sana in corpore sano*

Après les activités manuelles, crapauduc, nettoyage des abords du mur du Marchais..., le printemps a été consacré aux activités culturelles avec de nombreuses sorties dans notre département.

Visites :

- le 14 mai du château et de la ville de Saint Germain en Laye,
 - du château et du parc de Dampierre le 20 mai,
 - complète du château du Petit Trianon et de son théâtre à Versailles.
- La pluie qui tombait ce 17 juin n'a pas permis la visite des jardins.
- pour une conférence passionnante le 18 juin, dans l'église Saint Gilles de Saint Forget qui recèle de très belles fresques du XVI^e siècle récemment restaurées.

Un devoir pour la rentrée

La plus grande partie (260m.) de l'installation de notre crapauduc permanent a été réalisée en février pour la période de la fraye. Il ne nous reste que la partie Est (40m.) à installer.

*Un esprit sain dans un corps sain



Le tournoi interne s'est achevé dimanche 26 juin, sous un soleil de plomb, et dans la bonne humeur. Le matin, la

finale du tournoi de doubles mixtes a vu la victoire des Magné frère et sœur, Nicolas et Caroline, sur la paire Manuela Le Borgne et Xavier Marchadier, en 2 sets, 6/3, 7/5, à l'issue d'un match très spectaculaire.

L'après midi, Caroline Magné (classée 15/4) complétait son palmarès en battant en finale dames Coralie Charrier (classée 30/1). A noter que cette finale était inédite, puisque pour la première fois depuis de très nombreuses années, ni Stéphanie Flandin

(15/5, tenante du titre), ni Manuela Le Borgne (15/4) n'étaient en finale !

Chez les hommes, Xavier Marchadier (non classé) avait passé toutes les étapes du tableau pour finir en finale contre Jean-Baptiste Lahilaire (15/4), tenant du titre, qui l'a de nouveau emporté. Les finales se sont clôturées par un pot amical très sympathique, qui a été l'occasion de rendre hommage à Catherine Mallet, adhérente de la première heure et ancienne Présidente du club, qui part en retraite sur la Côte d'Azur.

N'oubliez pas :

- Que vous, vos amis, votre famille pouvez jouer l'été moyennant une cotisation réduite « demi-saison ».

- Que le tournoi open démarre le 23 Août et que vous pouvez vous inscrire auprès de Sylvie Chardon, juge-arbitre : scharдон@orange.fr ou 06 85 33 96 25.

Et nouveauté cette année : les enfants, habitant Lévis ou en vacances dans la commune, qui souhaitent jouer en Juillet/Août pourront prendre une adhésion de 30 € (licence comprise pour les non licenciés), et s'ils s'inscrivent au club et aux cours pour la saison 2011/2012, la licence leur sera offerte.

Pour nous rejoindre : Manuela Le Borgne (06 87 11 19 99) ou Elisabeth Flandin (01 34 61 73 47) Site du TCL : <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>

Théâtre, danse et musique ont été de nouveau à l'honneur en cette fin d'année scolaire.



La Comédie Lévisienne nous a dévoilé en quelques sketches, différentes facettes de l'amour, du travail et de l'amour au travail. Le public a pu apprécier la performance des acteurs, anciens et nouveaux dans la troupe.

Dimanche 19, ont eu lieu les « Duos » de FL2,



le spectacle annuel des élèves de l'association en musique et danse. 14 pianistes, 4 guitaristes et 43 danseurs/danseuses ont participé à cette soirée. La qualité de leurs prestations, la beauté et la variété des costumes, musiques et lumières ont fait de cette manifestation une réussite. Un très grand merci à nos professeurs, Maëlle (piano) et Sophie (danse), aux sonorisateur et éclairagiste et à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation du spectacle.



Nous avons innové cette année en proposant une vidéo à la vente. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter par mail à cette adresse : carine.donadille@laposte.net. Les bénéfices serviront à financer les dépenses des prochains spectacles (décors, costumes...). Pour la rentrée, nous vous proposons des cours de danse, stretching, piano, guitare, dessin et en nouveauté de la gymnastique. Et, toujours, pour les amateurs, du théâtre au sein de La Comédie Lévisienne. Vous trouverez notre fiche d'inscription sur le site de la mairie, à la rubrique F2L. Vous pouvez aussi nous contacter au 01 39 38 90 97 ou par mail à l'adresse : albane.warscotte@orange.fr. Bel été à tous !

**Rendez-vous
au forum des associations
samedi 10 septembre**



Jeunes d'Autrefois

Nous Avons la tristesse de vous faire part du décès de Jacques Le Bellogo, membre de notre Club depuis plusieurs années. Nous adressons à sa famille et ses

amis nos sincères condoléances.

Le Jeudi 21 Avril, nous avons réuni nos adhérents pour un repas campagnard très amélioré, avec en renfort de notre DJ habituel une saxophoniste et pianiste que nous remercions vivement pour sa prestation amicale et appréciée.

Le Jeudi 26 Mai a été marqué par notre sortie de printemps à Vendôme, plus exactement à Thore-La-Rochette. Après un départ de bon matin nous avons eu droit à une promenade touristique en autorail à travers la vallée du Loir, suivie d'un bon repas à l'hôtel du



Pont et pour clore l'après-midi un petit tour au musée de Montoire « Musikenfête » avec un concert colombien (flûte de pan etc ...) où chacun de nous a pu exercer son talent sur des instruments rares tels : orgues à Angkluns, balafons, luths...



En résumé, ce fût une bien belle journée avec un beau temps apprécié.

Notre loto traditionnel nous a réunis le 16 Juin à la salle des fêtes à partir de 14 heures.

Enfin les vacances du Club auront lieu dans le secteur d'Agen - Nérac du 23 au 30 Septembre prochains. Sauf désistements, nous sommes complets pour ce voyage alliant la gastronomie, les visites de sites anciens, le modernisme puisque nous allons voir l'usine de l'Airbus A380 ;

Nous adressons à tous nos adhérents et sympathisants nos souhaits de bonnes vacances pour l'été 2011.



TBL « Le Boulevard de Lévis » vous proposera en octobre 2011 le spectacle « Les Belles-sœurs », pièce satirique et sarcastique d'Eric

Assous, crée en 2007.

8 représentations seront données à Lévis Saint Nom, en salle polyvalente d'Yvette, du vendredi 7 au samedi 22 octobre. Les réservations sont ouvertes à compter du 1er septembre 2011 sur le site.

Début des réservations :

Le 1er septembre 2011 sur le site <http://theatre.levis.free.fr/>

Au forum des associations

A réception du mailing pour les inscrits (début septembre)



La rentrée

La Rentrée A l'école des Sources

L'école des Sources



Lundi 5 septembre à 9 H.

La cantine ouvrira le même jour.

Il n'y aura pas d'école le samedi matin.

Les horaires seront, du lundi au vendredi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30.

Tarifs du restaurant scolaire applicables au 1er septembre 2011	Le repas
TARIF 1	2,87 €
TARIF 2	3,25 €
TARIF 3	3,70 €
TARIF 4	3,81 €
Dépannage (voir règlement) le tarif T4 s'applique dans tous les cas	3,81 €
Tarif panier repas fourni par la famille dans le cas d'un PAI (plan d'accueil individualisé)	3,36 €

QF annuel :

A compter de la rentrée scolaire 2011 : revenus imposables 2009 cumulés des deux parents divisés par le nombre de parts

Vacances d'été

Les dates de vacances d'été 2011 sont fixées du vendredi 1er juillet au vendredi 2 septembre.

La Rentrée

Au Collège «Les Molières» des Essarts le Roi

Lundi 05 septembre 2011 :



6ème (9h00-12h00) / 5ème (14h00-17h00).

Mardi 06 septembre 2011 :

4ème (9h00-12h00) / 3ème (14h00-17h00).

Les listes des élèves par classe seront affichées dans la cour une demi-heure avant la rentrée de chaque niveau.

Les élèves recevront ce jour-là toutes les informations concernant l'année scolaire 2011-2012.

Les cours commenceront normalement pour tous les élèves le mercredi 07 septembre en fonction de leur emploi du temps.

La restauration scolaire débutera le jeudi 8 septembre.

Transport scolaire

Les titres de transports scolaires subventionnés par le Département des Yvelines sont les suivants :

- Carte Imagine'R (valable sur lignes régulières et réseau ferré SNCF/RATP)
- Carte Optile (valable sur les lignes régulières)
- Carte ASR (Abonnement Scolaire Réglementé - valable sur le réseau ferré SNCF/RATP)
- Circuits spéciaux (communes, syndicats de communes, établissements scolaires)
- Élèves internes (valable pour un aller-retour hebdomadaire, hors vacances scolaires, entre le domicile et l'établissement scolaire)

Cette aide bénéficie aux élèves yvelinois en formation avant BAC, âgés de moins de 22 ans à la date de la rentrée scolaire, non apprentis sous contrat de travail (sauf Classe Préparatoire à l'Apprentissage), sans condition de ressources, uniquement pour le trajet domicile/établissement scolaire.

Sont concernés :

- Les collégiens et lycéens scolarisés en Ile-de-France titulaires de carte : Imagine R scolaire, (valable sur lignes régulières routières et réseau ferré SNCF/RATP) OPTILE, (valable sur lignes régulières) ASR (SNCF,RATP)(Abonnement Scolaire Réglementé – valable sur le réseau ferré SNCF/RATP) et sur Circuits Spéciaux (y compris primaires et maternelles sous conditions).
- Les élèves internes scolarisés hors Ile-de-France.

Liste des assistantes maternelles

Dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, le Conseil général délivre l'agrément aux assistant(e)s maternel(le)s et aux assistant(e)s familiaux. L'agrément a pour but de s'assurer que les futur(e)s assistant(e)s maternel(le)s ou assistant(e)s familiaux remplissent toutes les conditions pour garantir la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants accueillis. Vous trouverez ci-dessous la liste des assistantes maternelles agréées sur Lévis Saint-Nom.

Mme BILLAUDEL Nadine - 71, route d'Yvette - Tél. : 01.34.61.38.30

Mme DELLACA-MINOT Agnès - 9, rue de la Gripière - Tél. : 01.34.61.80.27

Mme DELLACA-MINOT Evelyne - 18, route d'Yvette - Tél. : 01.34.61.00.65

Mme DENOST Véronique - 12, rue de la Gripière - Tél. : 01.34.61.60.93

Mme DESTEFANIS Marie-Thérèse - 6, bis rue des Chênes - Tél. : 01.39.38.66.02

Mme LIGER Laurence - 76, route d'Yvette - Tél. : 01.34.61.13.96

Mme MAIA Gracinda - 2 ter, rue de la Porte Dorée - Tél. : 01.34.61.38.48

Mme MULLER Michelle - 8, rue de la Gripière - Tél. : 01.34.61.14.58

Mme XAVIER Maria - 68, route de Maison Blanche - Tél. : 09.61.40.85.58

Le coin des assos (suite)

La Récré



La fête de l'école a réuni de nombreuses familles Lévisiennes pour une journée de barbecue, de musique, de théâtre, de kermesse et de Mr Freeze. Cette fête marque bien sûr la fin de l'année scolaire, mais pour les élèves de CM2, c'est aussi l'une des dernières journées à l'école d'Yvette, avant les vacances et le plongeon dans le grand bain du collège.

La Récré remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ce succès, en particulier les employés municipaux et les très nombreux bénévoles de l'association sans qui cette fête, qui suppose une logistique importante, ne serait pas possible.

